
GranoteS
Budget
Les travaux prévus en 2005
Pages 7-8-9
1975-2005
La Lyre sur le bon tempo
Pages 12-13
Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N° 63 - Mars-Avril 2005
ARGELES sur MER

**Directeur de la publication**
Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58
**Rédaction et Maquette**
Service Communication
**Photographies**
Service Communication
Editions de l'Arbre
**Imprimerie**
Imprim' Agly (Estagel)

# Editorial



## Un budget volontariste

**Pierre AYLAGAS**
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil Général

Dans un contexte économique particulier -celui du transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités sans véritables compensations financières- le budget 2005 que le conseil municipal vient d'adopter est un budget résolument volontariste. Il s'inscrit dans la lignée de ceux que nous mettons en oeuvre depuis 2001. Il va permettre de poursuivre l'effort d'équipement dont notre commune a besoin grâce à près de 3,5 millions d'Euros d'investissement.
Equipements collectifs au service des Argelésiens, modernisation de la voirie à laquelle plus d'un million et demi d'Euros sera consacré, poursuite de l'amélioration générale du cadre de vie seront les fils conducteurs de notre action. En 2005, les taux d'imposition suivront la même progression qu'en 2004 (+5%). Malgré celle-ci, ils restent largement inférieurs aux moyennes nationale, régionale et départementale. En tenant compte de la stabilité du prix de l'eau et du taux de la taxe des ordures ménagères, l'incidence de la pression fiscale relevant de la commune et de la Communauté de Communes ne dépasse pas 2,5%, hors inflation. Dans la plupart des cas, elle est même nettement inférieure.
Il n'en demeure pas moins qu'il faudra bien un jour donner aux collectivités les véritables moyens de financer la décentralisation et mettre enfin un terme à ce marché de dupes puisque la Dotation de l'Etat pour 2005 n'augmente que de 1% alors que l'inflation a été en 2004 de 2,1%.

Après trente ans d'existence, une association est entrée dans l'âge adulte. C'est le cas de la Lyre Argelésienne qui nous convie à une grande fête le 9 avril pour ses 30 bougies. La Lyre est une véritable institution Argelésienne. Elle a formé et continue de former à la musique jeunes et moins jeunes. L'implication des bénévoles, le professionnalisme des enseignants démontrent qu'une école de musique reconnue a totalement droit de cité dans une commune de la taille d'Argelès. Que tous ceux qui ont participé à cette aventure depuis 30 ans soient remerciés de leur implication en faveur de la musique et d'Argelès.

Les réunions de concertation qui viennent de se dérouler pendant le mois de mars ont permis de faire avancer la réflexion pour l'établissement du futur Plan Local de Déplacement. Ce plan est un outil de prospective et d'aide à la décision. C'est un schéma directeur qui peut et qui doit évoluer au fil des années. Il nous permet d'ores et déjà d'anticiper les grandes lignes de l'évolution de la circulation et du stationnement à Argelès. Surtout, il nous conforte dans notre volonté que toutes les formes de transport -voitures, vélos, piétons, transports en commundoivent pouvoir mieux cohabiter à Argelès. Nous en reparlerons.

# Pour mieux se déplacer demain

***Le P.L.D (Plan Local de Déplacement) vient d'être l'objet de trois réunions publiques de concertation. A l'horizon 2015, il trace les grandes lignes de l'évolution des déplacements à Argelès en privilégiant un partage des modes de transports entre les usagers.***

Le mois de mars qui vient de s'achever aura été celui de la concertation lancée par la ville pour présenter à la population le projet de Plan Local de Déplacement (P.L.D). Réunions publiques avec la population, les socio-professionnels (commerçants, artisans) puis les habitants du centre ville, ont donc rythmé ce processus

Le plan présenté est le résultat d'un travail de fond effectué en partenariat entre les élus, les services municipaux et la subdivision de la Direction Départementale de l'Equipement d'Argelès. Pendant plus d'un an, les réunions se sont multipliées afin d'adopter une ligne directrice pour améliorer les déplacements dans la commune et, surtout, pour que tous les modes de transports (voitures, cyclistes, piétons) y vivent plus harmonieusement, notamment en période estivale quand la population d'Argelès est multipliée par 12.



***Réunion de concertation avec les socio-professionnels.***

Le P.L.D est donc une projection des aménagements à réaliser à l'horizon 2015.

Il prend notamment en compte la création de nouvelles voies comme la déviation nord qui dépend du Conseil Général ou l'élargissement de la route de la déchetterie, entre la route de Sorède et celle de Saint-André, compétence de la Communauté de Communes. Il propose, par exemple à moyen terme, la création d'une transversale entre l'avenue du 8 mai et la plage par le chemin de Charlemagne.

Enfin, le P.L.D suggère également la création de parkings de proximité à la plage l'été, l'augmentation de la fréquence des transports en commun par petit train et le renforcement des pistes cyclables.

Document stratégique pour les déplacements à Argelès, le P.L.D. va être soumis à l'approbation du conseil municipal. Il pourrait déboucher, dès 2005, sur des actions concrètes comme la mise en place d'une Zone 30 (*lire ci-dessous*) en centre ville.

## Projet : une Zone 30 en centre ville

La ville a en projet d'aménager une Zone 30 en centre ville. Celle-ci est matérialisée en vert sur le plan ci-contre.

La Zone 30 comprendrait des portes d'entrée où une signalétique particulière et des aménagements urbains indiqueraient aux automobilistes, aux deux-roues et aux piétons qu'ils pénètrent dans un espace réglementé.

Ces portes d'entrée seraient :

- Route Nationale sud : à la hauteur du rond-point des Evadés de France ;
- Route Nationale nord : après le pont enjambant la Massane ;
- Avenue de la Libération : à hauteur de la gendarmerie ;
- Rue du 14 juillet : à hauteur du gué ;
- Avenue du 8 mai : à hauteur du boulevard Herriot ;
- Route de Sorède : à hauteur du pont sous la voie ferrée.



### Zone 30 mode d'emploi

Les Zones 30 sont apparues officiellement dans le Code de la Route en 1990. Elles font suite à une triple évolution :

- modération de la vitesse en ville dans certains espaces très fréquentés par les piétons mais où l'accessibilité en voiture doit être maintenue. Un limitation à 30 km/h, d'où le terme Zone 30, s'impose davantage qu'une limitation à 50 km/h.
- meilleure prise en compte des déplacements piétons en ville. Les zones 30 s'ajoutent ainsi aux zones piétonnes comme type d'aménagement.
- réalisation d'aménagements urbains plus agréables et esthétiques que la pose de simples ralentisseurs.

Les lieux privilégiés des Zones 30 sont les abords des établissements scolaires, les traversées de centre-village, les abords de petits centres commerciaux et les quartiers d'habitation en général.

# En suivant les chantiers de la

## Tapis neuf avenue Molière



Sur le même principe que l'avenue de Mongat (route de Saint-André), l'avenue Molière, entre le rond-point de Pujol et le pont qui enjambe l'Agouille des Conques, vient d'être dotée d'un nouveau revêtement qui a la particularité d'être beaucoup moins bruyant que le précédent. Cet aménagement de la voirie va être complété par des mesures limitant la vitesse des véhicules.
Ainsi, un axe central constitué de galets franchissables vient d'être réalisé. La proximité de l'école sera matérialisée par un nouveau marquage au sol.
Enfin, pour interdire le stationnement sur la bande cyclable et protéger les cyclistes, des potelets vont être installés de part et d'autre de l'avenue. Tous ces aménagements ont été décidés à la suite d'une réunion de concertation avec les riverains.



## Travaux de réseaux et de voirie rues Zola, Curie et Pasteur

Dès que la Communauté de Communes des Albères aura terminé ses travaux de modernisation des réseaux, la ville d'Argelès va entreprendre la rénovation des chaussées des rues Zola, Curie et Pasteur par la pose d'un enrobé. La rue Zola bénéficiera de trottoirs en pavés. Les rues Curie et Pasteur seront dotées d'un caniveau central en lieu et place des deux existants par le passé.

## Nouvelle chaudière pour le stade du Marasquer

La ville d'Argelès vient d'installer une nouvelle chaudière pour les 4 vestiaires collectifs et les 2 d'arbitres du stade de football du Marasquer.
L'installation de ce nouvel équipement a nécessité le changement de la conduite d'alimentation depuis le boulevard Herriot.



## Aménagement urbain place des Castellans



Afin de mieux organiser le stationnement sur la place des Castellans, les services techniques de la ville viennent de réaliser un nouveau marquage au sol. Il a été renforcé par l'installation de bancs et de jardinières interdisant le stationnement près de la fontaine.

# ville

## Aménagement de la rue Jean Jaurès

Sur son intégralité, de la rue du 14 juillet jusqu'à la place de la République, la rue Jean Jaurès est actuellement l'objet de travaux. Dans un premier temps, c'est la Communauté de Communes des Albères qui procède au remplacement des canalisations principales pour l'eau, l'assainissement et les eaux pluviales ainsi qu'à la suppression des branchements en plomb. Par la suite, la ville d'Argelès va commencer la rénovation de la chaussée avec l'installation de trottoirs dans la partie haute de la rue. Les abords du cinéma Jaurès seront matérialisés par des pavés.





## Sentier Littoral : c'est parti

De la Réserve Naturelle du Mas Larrieu au Nord jusqu'aux criques de Porteils, les Services maritimes et la ville d'Argelès entreprennent l'aménagement du sentier littoral destiné aux promeneurs. Réalisés par l'association Argelès Valorisation Environnement dans le cadre d'un chantier d'insertion de demandeurs d'emploi, les premiers travaux viennent de débuter.
Sur la partie Nord du chantier, ils consistent à refaire les gués qui traversent la Riberette, à debroussailler les sentiers, à conforter les talus. Sur la partie Sud, les accès aux criques de Porteills sont en train d'être réalisés.
Le Sentier Littoral sera jalonné de 12 panneaux d'informations en français, catalan, anglais et allemand présentant le patrimoine naturel, le bâti et comportant des explications historiques.

### Circulation des deux-roues

## Un rappel de la gendarmerie

La présence sur la voie publique d'engins à deux-roues non homologués (*notre photo*) est constatée depuis plusieurs semaines par la gendarmerie d'Argelès-sur-Mer.
Ces véhicules, pour circuler sur chaussée ouverte, doivent obligatoirement avoir fait l'objet d'un passage au service des mines et leurs utilisateurs doivent présenter, à toute demande des forces de l'ordre, un certificat de conformité (Document technique barré d'un trait rouge en diagonale).
La plupart des deux-roues achetés en Espagne, qu'ils soient mus par un moteur atmosphérique ou électrique, ne sont pas conformes au Code de la Route. Ils présentent même des dangers pour leurs utilisateurs (peu de freins, roues sous dimensionnées, pneus à gomme tendre, fourche très fragile, etc.)
En l'absence de ce document, l'engin utilisé est un jouet à usage privé interdit sur la voie publique qui ne peut en aucun cas faire l'objet d'une classification de type cyclomoteur pouvant être utilisé par un mineur à compter de 14 ans. Dès lors, ces engins ne peuvent pas être assurés.
Le contrevenant à la législation ci-dessus s'expose :
- au relevé d'infractions pénales (défaut d'assurance, échappement bruyant, utilisation d'un cycle non homologué, etc.) entraînant amendes lourdes et immobilisation du deux-roues.
- à de graves problèmes civils en cas d'accident de la circulation avec ou sans tiers en cause (absence d'assurance).



# Transactions finalisées

***Le conseil municipal a adopté la délibération autorisant l'achat du terrain pour le lycée, l'acquisition du "Champion" et la vente des parcelles de la zone économique pour la construction de l'hypermarché.***

Au mois d'avril 2004 (*Granotes n° 58*), le conseil municipal s'était prononcé sur les différentes transactions immobilières avec le groupe Altis, en vue de l'acquisition du terrain nécessaire à la construction du lycée à Taxo d'Avall et de la vente de quatre lots de la zone économique pour la réalisation de l'hypermarché.
Cette transaction comprenait également un volet concernant le rachat, par la commune, des locaux de l'actuel Champion.
La séance du conseil municipal du mois de mars a permis d'entériner définitivement ces transactions après que de légères modification de surface aient été notifiées.
Celles-ci sont les suivantes :
- Vente par la commune de 4 lots de la zone économique à la société Altis :
Superficie : 65 749 m². Prix : 2 684 948,32 Euros H.T.
- Achat par la commune à la société Altis de l'actuel Champion :
Superficie : 5 345 m². Prix : 526 000 Euros.
- Achat par la commune de deux parcelles aux sociétés Altis et Sofides :
Superficie : 67 413 m². Prix : 123 700 Euros.
Ces deux parcelles sont situées au lieu-dit les Gavarettes, à Taxo d'Avall, en bordure de la RN 114. La délibération stipule que les terrains doivent être affectés à la réalisation d'un projet d'équipement d'intérêt général (lycée, complexe sportif, maison de retraite ...) pendant une durée de 10 ans.



***Le terrain du futur lycée à Taxo d'Avall.***

Lors du débat qui a précédé le vote, Pierre Aylagas a souligné que "*l'achat du terrain pour le lycée s'effectue à 12 Francs le m² alors que nous vendons les terrains de la zone économique à 320 Francs.*"
Des propos corroborés par Jean-Marie Picot, adjoint au commerce, qui indiqua que "*le prix de 320 F le m² comprend l'aménagement des voiries (contre-allée, ronds-points, réseaux) de la zone économique et a permis de vendre des parcelles à des artisans d'Argelès et du canton à un tarif très attractif pour leur installation.*"
Lors du débat, il a été également question de la réévaluation par les services des Domaines du coût du Champion et de sa transformation ultérieure en Maison des Associations.

**Déviation Nord**

## Les enquêtes publiques lancées

Par arrêté daté du 17 février 2005, le Préfet des Pyrénées-Orientales a prescrit l'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire portant sur l'aménagement d'une déviation au nord d'Argelès-sur-mer (RD 81) et sur la mise en compatibilité des P.O.S. des communes d'Argelès-sur-mer et Saint-André. Egalement soumise à enquête, l'autorisation requise au titre du Code de l'Environnement (eaux et milieux aquatiques).
Les dossiers d'enquête seront déposés en mairies d'Argelès-sur-Mer et de Saint-André, pendant 33 jours consécutifs du lundi 11 avril au vendredi 13 mai 2005 inclus.
Toute personne pourra en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des mairies d'Argelès-sur-mer et de Saint-André. Pour Argelès, celles-ci sont de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.
Gilbert Besson, commissaire-enquêteur, sera présent pour recevoir en personne les observations du public à la mairie d'Argelès-sur-mer le lundi 11 avril de 9h à 12h, le mardi 26 avril de 15h à 18h et le vendredi 13 mai de 15h à 18h.
Rappelons que le la déviation Nord autrefois dénommée CDZ doit permettre de relier la RD 81 (route de Saint-Cyprien) à la RN 114 Argelès-Perpignan, délestant ainsi la plage et le village de la circulation de transit en direction de la Côte Vermeille, du Vallespir et de l'Espagne.

**Mas Larrieu**

## Reprise des visites guidées

Depuis le début du mois d'avril, les visites guidées de la Réserve Naturelle ont repris. Elles se déroulent le mardi et le jeudi. Le départ est fixé à 9h depuis l'Office Municipal de Tourisme. Inscription préalable obligatoire au 04 68 21 15 85.
Prix : 4 Euros ; gratuit pour les moins de 13 ans ; tarifs spéciaux pour les groupes.
La Réserve Naturelle du Mas Larrieu, classée depuis 1984, s'étend sur 145 ha. Un sentier de découverte, des panneaux d'information et une aire de pique-nique ont été aménagés pour les visiteurs.

**Solidarité**

## Un appel du Secours Populaire

Comme chaque année, avant l'été, le Secours Populaire lance un appel pour inciter des familles à accueillir pour un séjour de deux semaines un enfant pendant les vacances. Renseignements auprès du Secours Populaire - L'équipe Vacances - 1, rue Courteline - 66 000 Perpignan. Tél : 04 68 34 03 75.

# La part belle aux investissements

***Le premier budget de la seconde partie du mandat municipal va permettre de poursuivre le programme d'équipement de la commune, notamment en terme de voirie ou d'aménagements de bâtiments municipaux.***

Document qui fixe le cap à suivre pour l'année à venir, le budget 2005 a été adopté fin mars par la majorité municipale, l'opposition ayant voté contre. Ce budget 2005 se caractérise par trois axes forts. Axes que Pierre Aylagas a présenté avant que l'assemblée ne prenne connaissance des sommes consacrées au fonctionnement (18 193 444 Euros) et à l'investissement (6 873 675 Euros).

Premier axe, la maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges générales et masse salariale). "*Grâce à une plus grande rigueur dans la gestion des charges, nous avons pu diminuer celles-ci de 150 000 Euros, soit l'équivalent de 3 points d'impôts*" a souligné le maire. Second axe, la poursuite d'un investissement soutenu : "*Près de 3,5 millions d'Euros seront consacrés à l'équipement de la commune et à l'amélioration du cadre de vie. Les Argelésiens constatent chaque année dans la rue où va leur argent.*" Le programme des principaux travaux engagés en 2005 est détaillé en pages suivantes.

Dernier axe : le non-recours à l'emprunt en 2005 : "*Par précaution, nous avons inscrit dans le budget un emprunt de 1,9 million d'Euros. Cette somme correspond à la vente des terrains à la société Altis, vente qui va intervenir dans quelques semaines. Mais tant que celle-ci n'est pas réalisée, nous préférons jouer la sécurité*" a commenté le maire, indiquant que cette ligne d'emprunt serait supprimée au budget supplémentaire, après la vente des terrains.

Concernant les recettes, l'assemblée municipale a pris connaissance des conséquences sur les ménages argelésiens de l'augmentation des taux grâce à 4 simulations (*lire ci-dessous*).

Des taux qui, malgré leur évolution, restent largement en-deçà des taux nationaux : - 27,6 % pour la Taxe d'Habitation et - 26,3 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti.



***L'aménagement de l'allée Ferdinand Buisson fait partie des travaux qui seront réalisés dans le cadre du budget 2005***

# La pression fiscale 2005 sur les ménages

Pour comprendre l'incidence sur un ménage argelésien de l'évolution des taux (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Enlèvement des Ordures Ménagères), il faut tout d'abord prendre en compte la réévalution des bases décidée par l'Etat. Celle-ci est pour 2005 de 1,80%.

De 2004 à 2005, l'évolution des taux est la suivante :

Taxe d'Habitation 2004 (T.H) : 9,77%.
Taxe d'Habitation 2005 (T.H) : 10,26%.
**Evolution : + 5,02%.**
Foncier Bâti 2004 (T.F.B) : 12,71%.
Foncier Bâti 2005 (T.F.B) : 13, 35%.
**Evolution : + 5,04 %.**
Ordures Ménagères 2004 (T.E.O.M.) : 8,73%.
Ordures Ménagères 2005 (T.E.O.M.) : 8,73%.
**Evolution : 0%.**

A ces taux, il faut rajouter le prix de l'eau payé par les ménages.
Prix de 108 m³ d'eau en 2004 : 450 Euros.
Prix de 108 m³ d'eau en 2005 : 450 Euros.
**Evolution : 0%.**

En tenant compte de l'évolution de ces 3 taux et de celle du prix de l'eau, l'augmentation de la pression fiscale 2005 est la suivante pour 4 ménages argelésiens.

**Couple de retraités sans personne à charge locataire d'une habitation de 103 m² sur une parcelle de 361 m²**

Taxes et redevances 2004 (T.H + T.EO.M + 54 m³ eau) : 711 Euros.
Taxes et redevances 2005 (T.H + T.EO.M + 54 m³ eau) : 737 Euros.
**Evolution : 3,74% soit 1,67% hors inflation.**

**Couple de retraités sans personne à charge propriétaire d'une habitation de 103 m² sur une parcelle de 361 m²**

Taxes et redevances 2004 (T.H + T.F.B + T.EO.M + 54 m³ eau) : 954 Euros.
Taxes et redevances 2005 (T.H + T.F.B + T.EO.M + 54 m³ eau) : 998 Euros.
**Evolution : 4,55% soit 2,46% hors inflation.**

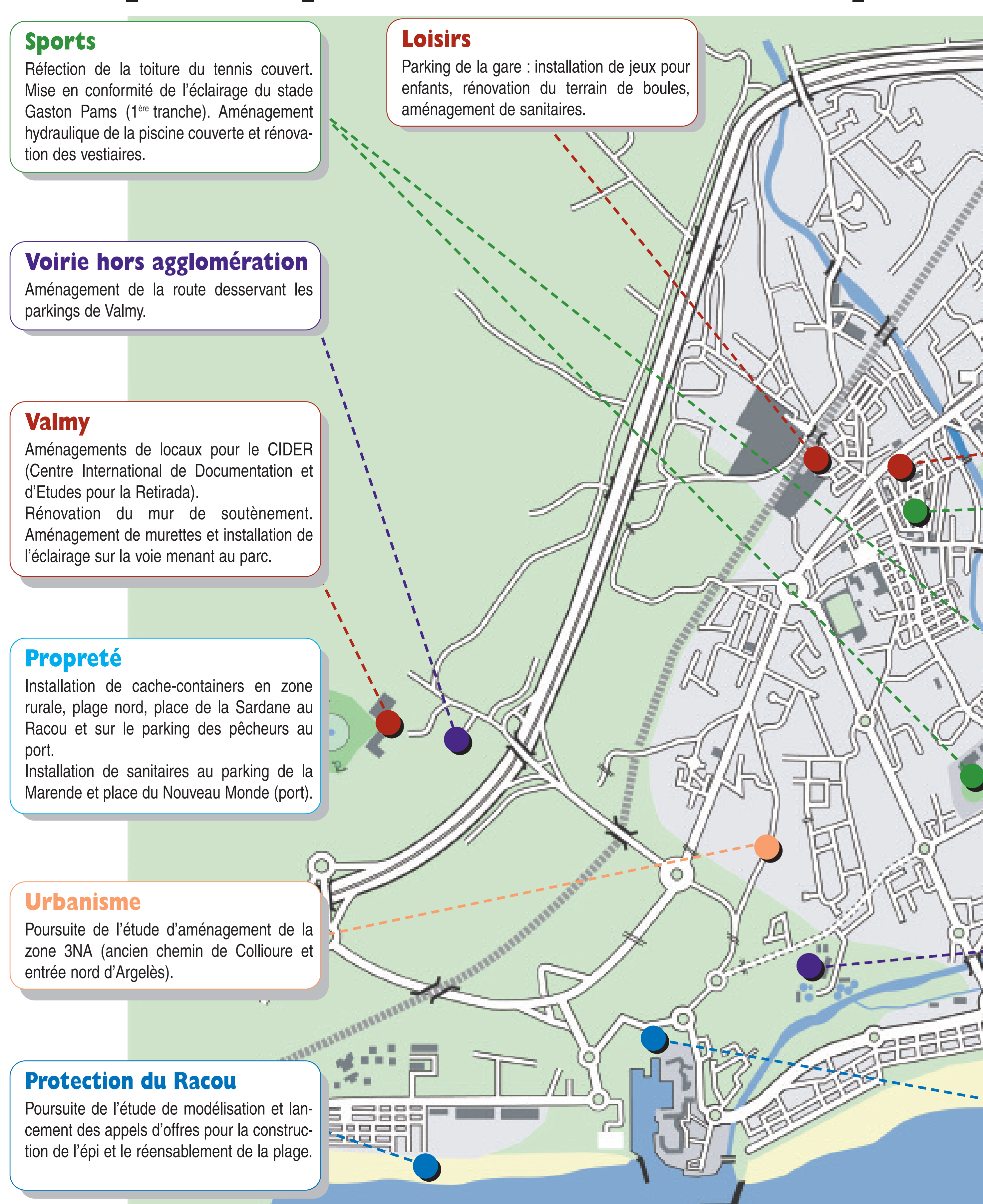
**Couple d'actifs avec deux enfants à charge locataire d'une habitation de 117 m² sur une parcelle de 588 m²**

Taxes et redevances 2004 (T.H +T.EO.M + 108 m³ eau) : 956 Euros.
Taxes et redevances 2005 (T.H + T.EO.M + 108 m³ eau) : 981 Euros.
**Evolution : 2,62% soit 0,57% hors inflation.**

**Couple d'actifs avec deux enfants à charge propriétaire d'une habitation de 117 m² sur une parcelle de 588 m²**

Taxes et redevances 2004 (T.H + T.F.B+ T.EO.M + 108 m³ eau) : 1237 Euros.
Taxes et redevances 2005 (T.H + T.F.B+ T.EO.M + 108 m³ eau) : 1281 Euros.
**Evolution : 3,60% soit 1,53% hors inflation.**

# Les principales réalisations prév



## Sports

Réfection de la toiture du tennis couvert. Mise en conformité de l'éclairage du stade Gaston Pams (1ère tranche). Aménagement hydraulique de la piscine couverte et rénovation des vestiaires.

## Loisirs

Parking de la gare : installation de jeux pour enfants, rénovation du terrain de boules, aménagement de sanitaires.

## Voirie hors agglomération

Aménagement de la route desservant les parkings de Valmy.

## Valmy

Aménagements de locaux pour le CIDER (Centre International de Documentation et d'Etudes pour la Retirada).
Rénovation du mur de soutènement. Aménagement de murettes et installation de l'éclairage sur la voie menant au parc.

## Propreté

Installation de cache-containers en zone rurale, plage nord, place de la Sardane au Racou et sur le parking des pêcheurs au port.
Installation de sanitaires au parking de la Marende et place du Nouveau Monde (port).

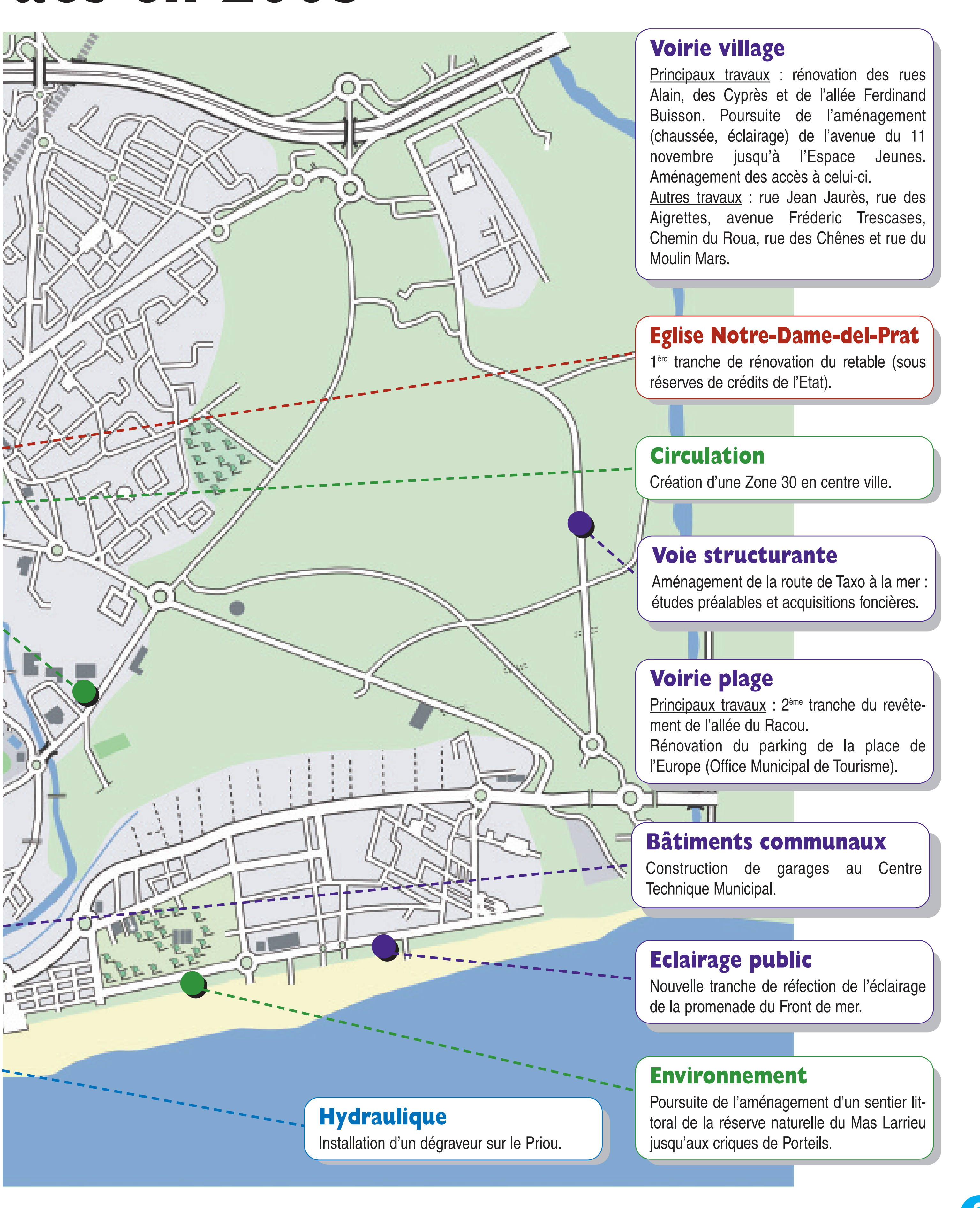
## Urbanisme

Poursuite de l'étude d'aménagement de la zone 3NA (ancien chemin de Collioure et entrée nord d'Argelès).

## Protection du Racou

Poursuite de l'étude de modélisation et lancement des appels d'offres pour la construction de l'épi et le réensablement de la plage.

# ues en 2005



## Voirie village

Principaux travaux : rénovation des rues Alain, des Cyprès et de l'allée Ferdinand Buisson. Poursuite de l'aménagement (chaussée, éclairage) de l'avenue du 11 novembre jusqu'à l'Espace Jeunes. Aménagement des accès à celui-ci.
Autres travaux : rue Jean Jaurès, rue des Aigrettes, avenue Fréderic Trescases, Chemin du Roua, rue des Chênes et rue du Moulin Mars.

## Eglise Notre-Dame-del-Prat

1ère tranche de rénovation du retable (sous réserves de crédits de l'Etat).

## Circulation

Création d'une Zone 30 en centre ville.

## Voie structurante

Aménagement de la route de Taxo à la mer : études préalables et acquisitions foncières.

## Voirie plage

Principaux travaux : 2ème tranche du revêtement de l'allée du Racou.
Rénovation du parking de la place de l'Europe (Office Municipal de Tourisme).

## Bâtiments communaux

Construction de garages au Centre Technique Municipal.

## Eclairage public

Nouvelle tranche de réfection de l'éclairage de la promenade du Front de mer.

## Hydraulique

Installation d'un dégraveur sur le Priou.

## Environnement

Poursuite de l'aménagement d'un sentier littoral de la réserve naturelle du Mas Larrieu jusqu'aux criques de Porteils.

# Au fil des dossiers

***En mars le conseil municipal a examiné les dossiers suivants :***

**Voie verte :** le conseil municipal a approuvé le projet de voie verte devant relier Argelès à Amélie-les-bains et, plus tard, à Prats-de-Mollo. Une voie verte est un axe qui favorise les modes de transports non motorisés (piéton, cycliste, roller, équitation). A Argelès, la voie verte partira de la plage, arrivera au village par les Conques puis permettra de rejoindre Saint-André. Lorsqu'elle sera réalisée, la voie verte sera un nouvel atout touristique.

**Convention :** le conseil a décidé de passer une convention avec l'A.P.L.E.C et le Conseil Général pour l'enseignement du Catalan à Curie-Pasteur et Molière.

**Adhésion :** le conseil a décidé d'adhérer à la Fondation du patrimoine, fondation qui préserve le patrimoine rural non protégé par les Monuments Historiques.

**Commissions :** le conseil a procédé à l'élection des membres de l'opposition au sein des commissions.
Urbanisme : Laëtitia Moreaux.
Solidarité : aucun membre de l'opposition ne s'est porté candidat.
Tourisme : Laëtitia Moreaux.
Finances : aucun membre de l'opposition ne s'est porté candidat.
Centre Communal d'Action Sociale : Laëtitia Moreaux.
Office Municipal d'Animation : aucun membre de l'opposition ne s'est porté candidat
Commission d'appel d'Offres : aucun membre de l'opposition ne s'est porté candidat.
Communauté de Communes : aucun membre de l'opposition ne s'est porté candidat.



*D'Argelès à Amélie, la voie verte sera consacrée aux transports non motorisés.*

## Trois nouveaux élus au conseil municipal

A la suite des démissions de Mmes Joissains et Boronad et de M. Fabre, trois nouveaux conseillers municipaux de l'opposition font leur entrée au conseil municipal. Il s'agit de Laetitia Moreaux, Robert Guillemet et Danielle Pinon. Présents sur la liste avant Danielle Pinon, Jean-Paul Calt et Aude Cassagne ont démissionné de leur fonction.

## Réunions de secteurs à la plage

Prenez déjà bonne date du calendrier des réunions de secteurs qui seront organisées au mois de juin à la plage :
- 14 juin : Le Racou - Port - Plage sud ; 15 juin : Plage centre ; 17 juin : Plage nord.

Toutes les réunions auront lieu dans la salle du 1er étage de l'Office Municipal de Tourisme. Elles débuteront à 18h30.
Avant ces rencontres, les délégués de quartier des secteurs de la plage sont conviés à une réunion d'information.
Elle aura lieu le 31 mai à 18h30 à l'OMT.

## 4 mai : accueil des nouveaux Argelésiens

C'est le 4 mai, à 18h30, à l'Espace Jules Pams de Valmy que les nouveaux Argelésiens seront officiellement accueillis par la mairie.
Après une présentation de la commune, des renseignements pratiques seront fournis aux nouveaux arrivants avant qu'ils dégustent les produits du terroir Argelésien.
Inscriptions à l'accueil en mairie ou par téléphone au 04 68 95 34 58.

### Rentrée scolaire

## Inscriptions en maternelles

Pour la rentrée 2005, les inscriptions des enfants nés en 2002 dans les écoles maternelles auront lieu dans les écoles les jours suivants :
- **Les Tamaris :** les vendredis 8 et 15 avril de 14h à 16h30 ;
- **Herriot :** les vendredis 8 et 15 avril de 9h à 11h30 ;
- **La Granotera :** les vendredis 8 et 15 avril de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Avant l'inscription dans les écoles aux jours et heures cités ci-dessus, les parents doivent se présenter en mairie (service Etat Civil) pour remplir la feuille d'inscription sur présentation obligatoire de :
- une attestation de domicile récente (moins de 3 mois) nominative ;
- la photocopie du livret de famille concernant l'enfant et les parents ;
- la photocopie des vaccinations ;
- le certificat médical d'aptitude à la scolarité.

Pour les parents divorcés ou séparés la deuxième décision de justice en date qui précise les conditions de l'autorité parentale et indique le lieu de résidence habituelle de l'enfant.
**Renseignements : service Etat Civil.**
**Tél : 04 68 95 34 20.**
**Jours et heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

# Simple comme un clic

***Le site internet de la ville et de l'office du tourisme propose désormais un outil de gestion des disponibilités et de réservation des hébergements en ligne. Un nouveau vecteur d'information pour les touristes et de développement pour les professionnels.***

Toutes les études le prouvent : le comportement des touristes a changé. Ils ont de nouvelles habitudes, demandent beaucoup plus de courts séjours et le choix de leur destination se fait souvent à la dernière minute.

Internet est un média d'information, de communication et de transaction qu'il faut savoir utiliser pour gagner des parts de marché et qui répond parfaitement à ces nouvelles tendances de consommation.

En 2003, en France, 35% des internautes ont préparé leurs vacances sur le net (la France compte environ 23 millions d'internautes) et, chaque jour, de nouveaux adeptes s'approprient cet univers.

Pour répondre à cette tendance, la ville d'Argelès et l'Office Municipal du Tourisme ont décidé de mettre en place un outil de gestion des disponibilités et de réservation des hébergements en ligne (hôtels, campings, agences immobilières, chambres d'hôtes, gîtes et meublés labellisés) sur le site internet www.argeles-sur-mer.com.

Le système "secureholiday" permet de mettre en parfaite adéquation la demande des internautes soucieux de trouver des offres réelles en ligne jusqu'à la dernière minute et le souhait des gestionnaires de garder une maîtrise totale de leur planning et de leur vente.

Grâce à cet outil informatique, le site web d'Argelès-sur-mer devient pour les consommateurs un portail capable de renseigner à tout moment l'internaute sur les disponibilités des hébergeurs.

Cette opération est d'ores et déjà ouverte aux prestataires d'Argelès et 43 hébergeurs ont participé aux premières sessions de formation qui se sont déroulées à l'office du tourisme les 7, 8 et 9 mars dernier. Une deuxième session a été organisée les 30 et 31 mars.

La mise en ligne de ce nouveau module e-tourisme a démarré au début du mois d'avril.




***Depuis la page d'accueil du site Internet d'Argelès, il sera désormais possible de connaître les disponibilités d'hébergements.***

## Professionnels du Tourisme

# Lancement du plan Qualité

En bâtissant son schéma d'aménagement et de développement touristique, Argelès-sur-Mer a décidé de s'engager dans une démarche qualité globale.

Par l'intermédiaire de son Office de Tourisme, la ville vient de lancer une opération collective d'amélioration de la qualité des prestations.

Si Argelès-sur-Mer veut conserver sa place de première destination touristique du département, elle doit se différencier de ses principaux concurrents par la qualité des prestations touristiques offertes sur son territoire en favorisant un tourisme durable

Cette initiative s'adresse à tous les acteurs directement concernés par l'accueil des touristes : hébergeurs, restaurateurs et prestataires de loisirs. L'Office est quant à lui déjà engagé dans une démarche de mise en conformité à la norme AFNOR (NFX50-730) de ses services accueil et information.



Les professionnels qui souhaitent intégrer le "Réseau Qualité Argelès-sur-Mer" devront répondre à un cahier des charges spécifique à leur activité.

Ces engagements clairs, rédigés en concertation avec les prestataires à partir des engagements nationaux du "Plan Qualité France" (initié par le Ministère du Tourisme), porteront essentiellement sur :

- la qualité du cadre et de l'environnement ;
- la qualité de l'accueil, de l'information et du service ;
- la prise en compte de la satisfaction client .

Cette opération qui débute en ce mois d'avril est une démarche partenariale et participative à laquelle sont associés les chambres consulaires, le Comité Départemental du Tourisme et le pays Pyrénées-Méditerranée, financeur de l'opération.

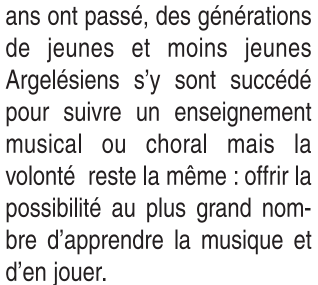
# Lyre Argelésienne : que la

***200 musiciens et chanteurs participeront le 9 avril, à 20h30 à la salle polyvalente, au 30ème anniversaire de la Lyre Argelésienne. Une soirée exceptionnelle qui donne l'occasion de retracer le parcours de cette association qui oeuvre depuis 30 ans au service de la musique et du chant.***

Il est bien loin le temps des années 70 où, pour former des musiciens aptes à venir grossir les rangs de la clique municipale, la décision fut prise par la municipalité conduite par Gaston Pams de créer à Argelès une école de musique.

C'était au mois de septembre 1975. La première présidente de l'association était Mme Pezot et, depuis, la Lyre Argelésienne a fait bien du chemin. L'année suivante, en 1976, pour alimenter la clique, naissait la première classe d'accordéon.

Aujourd'hui, l'accordéon, instrument tombé en désuétude, n'est plus enseigné dans les locaux de l'école de musique, place de la République. Trente ans ont passé, des générations de jeunes et moins jeunes Argelésiens s'y sont succédé pour suivre un enseignement musical ou choral mais la volonté reste la même : offrir la possibilité au plus grand nombre d'apprendre la musique et d'en jouer.



"*Nous sommes une véritable école qui procure un enseignement, avec deux contrôles par an en solfège et instrument, dont le second est jugé par un professeur du Conservatoire de Perpignan*" explique Mme Chevalier, présidente de la Lyre depuis 2002.

Cette réputation de sérieux, le professionnalisme des enseignants (60% d'entre eux assurent des formations au Conservatoire de Perpignan) donnent à la Lyre Argelésienne une renommée certaine dans le petit monde des écoles de Musique.

D'ailleurs, trois de ses anciens élèves -Pierre Millan-Trescases (guitare), Stéphane Grégori (accordéon) et Pascal Pezot (accordéon et saxophone)- sont aujourd'hui des musiciens professionnels.

La Lyre a plusieurs cordes à son arc. D'abord la variété des enseignements dispensés (piano, batterie, saxophone, clarinette, chant lyrique, guitare, violon, violoncelle, flûte à bec et traversière et solfège). Ensuite les orchestres auxquels elle participe : l'orchestre de l'école, bien sûr, mais aussi Galméas, orchestre de guitare regroupant 40 musiciens d'Argelès, Toulouges et Saint-Cyprien qui vient d'effectuer une tournée en Italie. Enfin sa faculté d'innovation. La création en septembre 2003 d'une chorale Gospel en est la démonstration. Le concert que celle-ci a donné, en mars 2004, a rempli la salle polyvalente et comblé d'aise les spectateurs.

Bien dans les murs municipaux de la place de la République après maintes pérégrinations, bénéficiant du soutien financier de la ville et de la mise à disposition d'une employée municipale professeur de solfège, la Lyre traverse les décennies sur le bon tempo.

Les premiers élèves de la classe d'accordéon de 1976 battent actuellement le rappel pour rejouer ensemble le 9 avril.

Preuve que l'attachement des anciens adhérents à leur école de musique n'est pas un vain mot...



***Le 9 avril, tous les adhérents de la Lyre vous donnent rendez-vous à la salle polyvalente pour un grand spectacle.***



***La classe d'accordéon : en 1976, elle fut la première classe d'enseignement musical créée au sein de la Lyre.***

## La Lyre en chiffres



- La Lyre Argelésienne compte 200 membres. 70% sont originaires d'Argelès. Parmi ses 200 membres, 75 sont des adultes dont 51 inscrits à la chorale.
- La Lyre accueille les enfants à partir de 5 ans. Le doyen d'âge de l'association a 82 ans.

# musique est belle !



## Au programme du 9 avril

Pour son 30eme anniversaire, la Lyre Argelésienne a programmé un spectacle exceptionnel auquel les professeurs et adhérents travaillent depuis septembre 2003. Rendez-vous le 9 avril à 20h30 à la salle polyvalente. Entrée gratuite.

**1ère décennie (1975-1985) : Classique**

- Classe de flûte traversière de Paule Tisseyre : la fusée
- Joyeux anniversaire
- Orchestre de guitares de Michel Rubio (Galméas)
- Orchestre d'accordéons (1ère classe d'instrument créée à l'école de Musique)
- Chorale d'Anne Reig : les Choristes
- Ensemble violons-violoncelles
- Classe de piano de Jean-Louis Barrionuevo
- Classe de chant : la chauve-souris
- Orchestre de l'école et orchestre d'accordéon

**2e décennie (1985-1995) : Jazz-Blues**

- Classe de saxophones : le cirque
- Classe de flûte traversière de Paule Tisseyre : Patagena (sardanes)
- Classe de violons-violoncelles : danses russes
- Classes de guitares de Michel Rubio
- Classe de clarinettes : Polka
- Classe de piano de Maria : clapping song + 8 mains
- Classe de chant : Chansons napolitaines et La vie parisienne

Entracte

**3e décennie (1995-2005) : Musiques actuelles**

- Classe de batterie : Batucada
- Classe de saxophones : Quatuor
- Chorale d'Anne Reig : Fais comme l'oiseau, Nougayork, Mangalina zoula
- Chorale gospels
- Final Batterie humaine (tous les instruments sont représentés)

### 17 avril

## La cavalcade de sortie



Ayant dû annuler deux sorties sur les trois initialement prévues en février en raison des intempéries, le Comité des fêtes organise un nouveau défilé de la cavalcade le dimanche 17 avril. Les chars emprunteront le circuit traditionnel qui part de la gare en début d'après-midi. Sa Majesté Alfons 1er, roi de l'édition 2005, sera inciméré à la fin du défilé.

### 23 avril

## Fêtez la Sant Jordi

Saint Patron de la Catalogne, Sant Jordi "Saint Georges en Français" sera fêté le samedi 23 avril. Il est de tradition, ce jour-là, que les femmes offrent un livre aux hommes et qu'elles reçoivent en échange une rose. Rendez-vous à partir de 18h, place des Castellans, à l'invitation de la Casa de les Alberes pour des dédicaces d'auteurs et une aubade des Chanteurs Catalans.

### 7-8 mai

## Le FAST au Valmarie



Le parking du Valmarie à l'entrée du Racou accueillera les 7 et 8 mai prochains la 3ème édition argelésienne du Festival Alternatif des Sports Tendance (F.A.S.T). Deux journées entièrement dédiées à des sports comme le moto-cross, la moto acrobatique, le kitesurf et le vélo-cross où des pilotes de renommée nationale enchaîneront les démonstrations.
Ces "nouveaux sports" sont de plus en plus prisés par les jeunes et par tous les amateurs de sensations fortes. Le F.A.S.T à Argelès, c'est la certitude d'assister à un spectacle de tout premier plan. Entrée gratuite.

# Carnaval est passé... malgré les intempéries



L'édition du Carnaval 2005 n'a pas eu de chance avec les conditions météorologiques puisque deux des trois sorties initialement prévues ont dû être annulées en raison d'une Tramontane glaciale. Cela n'a pas refroidi pour autant l'enthousiasme du public et des carnavaliers pour la sortie dominicale qui fut maintenue. Le carnaval d'Argelès fut fidèle à sa tradition festive avec ses bandas, ses danseuses et ses confettis.

Pour cette édition 2005, le Comité des fêtes avait innové en procédant à l'élection de Mamie Carnaval à la salle polyvalente. C'est Mme Marcelle Perez d'Argelès qui a eu l'honneur d'être désignée à l'occasion de cette grande première.

# Conseil des enfants : la première séance

Désignés par les élèves des classes de CM2 au mois de décembre, les 29 élus du conseil municipal d'enfants ont été officiellement installés dans leurs fonctions au cours d'une séance présidée par Pierre Aylagas, maire d'Argelès, en présence de Jean Gri, adjoint chargé de l'éducation et Christian Munos, directeur général des services municipaux.

En introduction, le maire a rappelé les grands principes du fonctionnement d'une assemblée communale et insisté sur le travail collectif qui devait présider à une assemblée communale. Après débat, les nouveaux élus ont décidé que leur action au cours de l'année 2005 serait marquée par une opération de solidarité en faveur des enfants victimes du tsunami du mois de décembre dernier.



# Les voeux aux délégués de quartiers



La traditionnelle ronde des voeux aux Argelésiens s'est terminée par une cérémonie organisée à l'intention des délégués de quartier. Accueillis par Pierre Aylagas, ses adjoints et l'ensemble des chefs de service municipaux, ils ont été conviés à partager la galette de l'amitié.

L'occasion pour Pierre Aylagas de rappeler leur rôle de courroie de transmission entre la population et la ville, d'insister sur leur participation citoyenne à la vie de la commune et de les remercier de leur contribution quotidienne en faveur d'Argelès.

# A la découverte de la faune départementale



Grâce à la Fédération départementale de chasse, tous les enfants des 3 écoles maternelles et des 3 écoles primaires d'Argelès ont pu visiter une exposition consacrée à la faune catalane organisée dans la salle du foyer communal.

Il n'y avait pas bien sûr d'animaux vivants mais des espèces naturalisées qui ont permis au jeune public de découvrir renards, lièvres, oiseaux, isards qui peuplent la plaine, les forêts et les massifs de notre département.

Une exposition très pédagogique agrémentée d'un débat avec le technicien de la Fédération qui a permis à ces jeunes de mieux connaître notre faune et donc de la respecter.

# Asie du sud-est : solidarité récompensée



Le tsunami qui a provoqué la mort de 280 000 personnes en ravageant les côtes de l'Asie du sud-est a entraîné un vaste élan de solidarité en France, élan auquel les Argelésiens se sont bien sûr associés.
Ainsi, le compte ouvert trois jours après le drame au Centre Communal d'Action Sociale a permis de récolter plusieurs milliers d'Euros. Les élèves du collège des Albères, les enfants des écoles primaires, le Comité des fêtes, l'association Destination Avenir se sont mobilisés. Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une subvention de 5000 Euros. D'autres initiatives individuelles ont été recensées sur la commune
Ces sommes ont été réparties, à l'occasion d'une réception en mairie, entre la Croix Rouge, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Que tous les donateurs, connus ou anonymes, en soient remerciés.

# Apprendre à recycler les piles



A l'initiative du SYDETOM, une opération de sensibilisation au recyclage des piles vient d'être menée dans les écoles d'Argelès. Une sensibilisation d'autant plus importante que les piles sont considérées comme des déchets dangereux et que leur recyclage nécessite un traitement particulier.
Argelès et la Communauté de Communes des Albères ont été choisies comme site pilote dans le département pour intensifier la récupération de piles. Les enfants, soucieux de préserver leur environnement, ont été les premiers vecteurs de cette campagne d'information. A charge pour eux de la mettre en pratique et de bien faire passer le message.

# Retirada : Argelès s'est souvenu

A l'initiative de l'association FFREEE (Fils et Filles de Républicains espagnols et Enfants de l'Exil) et de la ville d'Argelès-sur-mer, la commémoration du 66éme anniversaire de la Retirada de 1939 a donné lieu à de multiples manifestations d'Argelès à Port-Bou en passant par Collioure et Cerbère.
La Galerie Marianne a accueilli exposition, salon du livre, conférence, lecture de poèmes et chansons. Une marche a relié Port-Bou à Cerbère, par le chemin qu'empruntèrent des milliers de réfugiés en ce glacial hiver 1939.
Enfin, au cimetière des Espagnols, avenue de la Retirada, un dépôt de gerbe a honoré la mémoire de tous ceux qui perdirent leur vie dans le camp d'Argelès.



# A l'école de la route

Informer, prévenir et sensibiliser les enfants des écoles primaires au danger de la circulation à vélo : tel était le thème de l'action menée dernièrement pendant deux journées par GroupaMaif auprès des élèves de CM1 et CM2 des écoles Curie-Pasteur et Molière.
Une sensibilisation qui a débuté par une formation théorique avec une épreuve de code de la route, sur le même modèle que celle passée pour le permis de conduire.
De la théorie à la pratique, il n'y a parfois que quelques tours de roues sur un circuit. C'est, sous l'oeil bienveillant des membres du Vélo-Club des Albères et de la Police Municipale, que les enfants ont ensuite pédalé sur un parcours ou leur comportement était noté ... par d'autres élèves.
Une bonne manière d'inculquer de manière ludique les pièges de la circulation à ces jeunes conducteurs.



# Agenda

## Avril

### Vendredi 1er
**Evènement Cinémaginaire**
Projection du film "Edward Munch, la danse de la vie", en présence de son réalisateur, Peter Watkins
Cinéma Jaurès à 21h

### Samedi 2
**Duo Argelès-Collioure**
Folklore avec la Cobla del Rossello et exhibition de la Colla lLiure
Place de la République à 15h

**Parcours du Coeur**
3 parcours de marche accessibles à tous au profit de la recherche contre les maladies cardio-vasculaires
Départ 9h30 - Stade Gaston Pams

### Dimanche 3
**4e Foire des Eleveurs**
Albères-Aspres
Salle polyvalente
Toute la journée

### Samedi 9
Spectacle des 30 ans de l'**Ecole de Musique**
Salle polyvalente - 20h30
Entrée libre

4es Journées Nationales du **Fromage** :
Dégustations et démonstrations des fromagers - Dégustation de vins
14h à 18h - Rue de la République

### Dimanche 10
**Duo Argelès-Collioure**
Folklore avec le Ballet Joventut Catalan
Aire des Festivités - 15h

### Mercredi 13
**Spectacle**
"Les petits chanteurs de Saint-Marc"
Salle polyvalente - 20h30

**Café poétique et musical** :
Lecture de poèmes et concert de piano - Salle Mozart - 18h30 à 20h

### Samedi 16
**Connaissances du Monde** : "Tibet : hommage au peuple tibétain"
Cinéma Jaurès - 14h30

### Samedi 16
**Duo Argelès-Collioure** : Folklore avec la Compagnie Maribel
Place du Nouveau Monde - 15h

### Dimanche 17
**Carnaval de Printemps**
Programme page 13

### Mercredi 20
**Cinéma des Enfants**
"Courts sur pattes"
A partir de 3 ans
Cinéma Jaurès - 14h30

### Jeudi 21
**Le printemps des Enfants**
Spectacle : "Le mini-club de la magie et de la folie"
14h30 - Espace Liberté
La "Dance Parade".
Venez danser avec la machine à danser !
16h - Esplanade Charles Trenet

### Les 23 et 24
**Le Printemps du Parc de Valmy**
Vente de plantes et d'artisanat - Plantes de collection - Vente de livres spécialisés - Stands de bouquinistes - Exposition d'animaux de la ferme - Expositions de peintres - Tombola
Animations : chasses au trésor pour les enfants, concours floraux…
9h à 19h - Parc de Valmy

### Samedi 23
**Sant Jordi** : Fête du Livre et de la Rose :
Dédicace d'auteurs
Place des Castellans

**Conférence** :
"Raconte-moi les Rois de Majorque par Joan Villanove
Salle Buisson - 19h

### Dimanche 24
**Duo Argelès-Collioure** :
Récital d'Albert Bueno et ses Musiciens
Parc de Valmy - 15h

### Jeudi 28
**Le printemps des Enfants**
Conte musical pour enfants : "Le Royaume enchanté"
14h30 - Esplanade Charles Trenet
La Mini-Boum des enfants animée par le Clown Nanar
16h - Espace Liberté

### Vendredi 29
**Hommage à Teresa Rebull** par l'artiste et André Vinas
Salle Buisson - 19h
Mai 2005

## Mai

### Dimanche 1er
**Vide-grenier**
des particuliers du canton
Rue du 14 Juillet et avenue de la Libération

### Mercredi 4
**Don du sang**
Salle du 14 Juillet - 10h30 à 20h

**Cinéma des Enfants**
"Oseam" - A partir de 5 ans - Cinéma Jaurès - 14h30

**Accueil des Nouveaux Argelésiens**
Programme page 10

### Les 7 et 8
**F.A.S.T.** (Festival Alternatif des Sports Nouvelles Tendances) :
Parking du Valmarie

**Fédération Art Rencontre** : expo-vente sous forme de stands et démonstrations de la Fédération des Beaux-Arts : aérographe, peinture sur verre, pyrogravure, huile, pastel, broderie, calligraphie, sculpture…
Samedi : 9h-19h, avenue de la Libération et rue du 14 Juillet
Dimanche : 9h-19h, Port-Argelès

### Samedi 7
**Fête de la Vigne et du Vin**
Organisée par la Cave coopérative

### Dimanche 8
**Duo Argelès-Collioure** : Folklore avec La Lleventine de Canet - Le Racou (sous réserve) - 15h

### Du 14 au 16
**Foire de la Pentecôte** : nombreux exposants, brocanteurs, artisans et produits régionaux - Argelès-plage

### Dimanche 15
**Duo Argelès-Collioure** : Folklore avec la Cobla del Rossello et exhibition de la Colla lLiure - Rond-point d'Arrivée - 15h

### Mercredi 18
**Café poétique et musical** : Lecture de poèmes et ensemble de clarinettes - Foyer communal - 18h30 à 20h

### Samedi 21
**Duo Argelès-Collioure** : Récital avec Blues de Picoulat
Port-Argelès - 15h

### Dimanche 22
**Randonnée** : "Les oiseaux dans le bocage méditerranéen" par J-P. Pompidor - Départ 9h devant la mairie

### Mercredi 25
**Cinéma des Enfants**
"Impression de montagne et d'eau" - A partir de 6 ans - Cinéma Jaurès - 14h30

### Du 25 au 29
20èmes **Rencontres Cinémaginaire**.
Autour du thème "Tous à table", décliné dans toutes ses dimensions, des films coup de cœur, des avant-premières, la célèbre compétition de courts métrages, des réalisatrices et des réalisateurs singuliers, une exposition exceptionnelle d'Alain Guirado…

### Dimanche 29
**Duo Argelès-Collioure** : Folklore avec l'Esbart Sant Marti de Barcelona
Aire des festivités- 15h

# Expositions

## Galerie Marianne
Espace Liberté
au Centre-village
Ouverte du mardi au samedi
de 10h à 12h30
et de 14h à 18h30

### Jusqu'au 7 Avril
Exposition de peintures de l'association
**Horizon 2013**

### Du 8 au 17 Avril
Exposition de peintures de **Cathy Picot**, peinture contemporaine, paysages et marines

### Du 18 au 27 Avril
Exposition de peintures de **Eugène D'Adamo**, paysages de la région, natures mortes

### Du 29 Avril au 9 Mai
Exposition des travaux des ateliers du club municipal **Arts et Loisirs** : peinture, broderie, vitrail, soie, couture, émaux…

### Du 11 au 24 Mai
Exposition des peintures de **Marc Sancerry**, tableaux en relief, marines, mas sur le thème "bleu"

### Du 25 au 29 Mai
Exposition dans le cadre du **Festival Cinémaginaire**

### Du 31 Mai au 8 Juin
Exposition des patchworks de **Nicole Dibusi** et **Monique Barthel** : tentures murales, tableaux, dessus de lit, coussins…

## Concours de Jardins et balcons fleuris

Vous avez jusqu'à fin mai 2005 pour envoyer vos candidatures (photos et coordonnées) chez Mme Vanquelef (Cercle culturel), 12 avenue du Vallespir - 66700 Argelès-sur-Mer

*Retrouvez toute l'actualité en direct sur le site web de la ville*
**www.argeles-sur-mer.com**